

COP 2019



Fabricant d'emballages et de produits de communication

L'entreprise SIMON a choisi le référentiel Global Compact, portée par l'Organisation des Nations Unies pour présenter ses actions, ses performances en matière de développement durable et ses engagements.

Cette Communication On Progress (COP) s'inscrit dans une démarche de transparence vis-à-vis de toutes les parties prenantes de SIMON SAS. C'est pour cela que nous invitons les lecteurs, en tant qu'acteurs concernés par notre activité, à échanger sur les éléments de cette communication. Ainsi pour toute question, remarques, éléments complémentaires concernant ce document. Contactez-nous : contact@simon-plastics.com

SIMON

Route de Sauvigny, 89200 Avallon
www.simon-plastics.com

CB

SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| 1. Contexte | 1 |
| 2. Politique de l'entreprise | 2 |
| 3. Description de la personne morale | 3 |
| 4. Périmètre opérationnel | 4 |
| 5. Cotation des enjeux de développement durable | 4 |
| 6. Cartographie des parties prenantes | 6 |
| 7. COP 2019 | 7 |



Utilisation de la méthode de reporting extra-financier qui découle de l'article 225 de la loi Grenelle 2, qui fixe un cadre de référence volontaire à la société SIMON, pour prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que ses engagements sociétaux en faveur du développement durable.

1. Contexte



Pour l'entreprise et pour l'économie, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un facteur de performance globale. Aujourd'hui, quelle est, la place de l'entreprise dans la société française ? Quels engagements prendre pour que se déploie et s'affirme, en France et en Europe, un modèle d'entreprise responsable ? Depuis le 1^{er} novembre 2010, la norme ISO 26 000 fixe un cadre de référence international pour faciliter les organisations à s'engager dans cette dynamique soutenable.

En France, depuis 2012, l'article 225 de la loi Grenelle 2, impose aux sociétés cotées en bourses ou celles de plus de 5 000 salariés (avec un bilan ou CA de plus de 1 milliard d'euros) de justifier leurs performances de développement durable au travers un rapport intégré. Depuis 2017, cela concerne également les sociétés de plus de 500 salariés avec un total de bilan ou un CA net > 100 millions d'euros. D'autre part, le contexte législatif et réglementaire impose aux sociétés françaises de contribuer à l'effort national pour atteindre les objectifs de développement durable que la France s'est fixés à l'horizon de 2030.



Dans ce contexte, la société SIMON a fait le choix de s'engager dans une démarche de développement durable adaptée à sa taille, pour faire évoluer sa gouvernance, ses pratiques et agir concrètement chaque année pour améliorer ses performances RSE. Depuis 2017, elle fait reconnaître ses engagements par une tierce partie, en étant signataire du Global Compact. De plus, depuis 2019, la société SIMON est référencée par ECOVADIS et a obtenu le score de 63/100, ce qui lui permet de recevoir un niveau de reconnaissance "Gold".

Dans ce contexte et en adéquation avec son système de management de la qualité, la société SIMON déploie, structure, pilote et mesure chaque année ses performances de développement durable et planifie les actions pertinentes correspondantes.

CB

2. Engagement Global Compact

Je suis heureux de confirmer que SIMON SAS réitère son soutien envers les Dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement



Christophe BERTRAND

Président SIMON Sas

Société SIMON
Z.I. - B.P. 136
89204 AVALLON CEDEX
Tél. 03 86 34 10 47
Fax 03 86 31 68 14

3. Politique de l'entreprise

La société SIMON SAS s'est engagée volontairement dans la mise en œuvre d'un Système de Management Qualité conforme au référentiel ISO 9001 qui se révèle être efficace pour positionner la satisfaction client comme notre raison d'être depuis 2008.

En 2017, nous avons fait le choix de faire évoluer celui-ci, en ajoutant la dimension RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) pour prendre en compte les enjeux pertinents de développement durable et accroître plus largement nos performances (sociales, environnementales, économiques et sociétales).

La raison qui explique ce choix est simple. Mon ADN, mon parcours, mes expériences, m'ont convaincu qu'agir en qualité d'acteur exemplaire en faveur de la RSE, est une des conditions sine qua non de pérennité d'un projet ou d'une entreprise.

Ainsi toutes les décisions qui sont prises, s'inscrivent dans notre système de management intégré (qualité et RSE).

Il est de la responsabilité de chacun de capitaliser sur nos atouts et de les renforcer au quotidien.

L'engagement collectif nous permettra ensemble, de développer de nouvelles pratiques, en particulier d'innovation.

Depuis 2019, nous avons fait le choix du référentiel ECOVADIS pour disposer d'un éclairage complémentaire aux actions déjà initiées.

Ainsi, pour la période 2019-2020, nous avons fait le choix de trois objectifs prioritaires pour décliner notre feuille de route et créer de la valeur pour nos clients, ainsi que pour notre entreprise :

1. **Renforcer l'innovation ;**
2. **Consommation et production durables ;**
3. **Développer de nouveaux partenariats.**

La déclinaison de notre feuille de route nous permettra à moyen terme de renforcer nos performances économiques, sociales, environnementales et anti-corruption.

Par ailleurs, il s'agira d'ouvrir l'entreprise sur de nouveaux marchés.

Cela se traduira, notamment par un renforcement de la démarche R&D et innovation produits / process.

A l'écoute de nos parties prenantes, nous sommes également de plus en plus attentifs aux actions de développement durable engagées par nos fournisseurs et partenaires d'affaires.

Continuons à mobiliser toute notre énergie afin de poursuivre ce que nous faisons bien depuis de nombreuses années en adéquation avec nos orientations stratégiques.

Christophe BERTRAND
Président SIMON Sas



3. Description de la personne morale

Raison sociale : SIMON SAS

Création : 1962

Président directeur général : Monsieur Christophe BERTRAND

Adresse : Route de Sauvigny - BP136 - 89 204 AVALLON CEDEX

Téléphone : + 33 (0)3 86 34 10 47

Mail contact@simon-plastics.com

Activité (code NAF) : Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques (2229B)

Forme juridique : Société par actions simplifiée (SAS) **SIREN :** 442 721 429

Nombre de salariés : 15

www.simon-plastics.com

Notre mission

Déployer la démarche d'innovation produits/process*

** L'accomplissement de notre mission en 2019 s'est traduit par l'obtention*

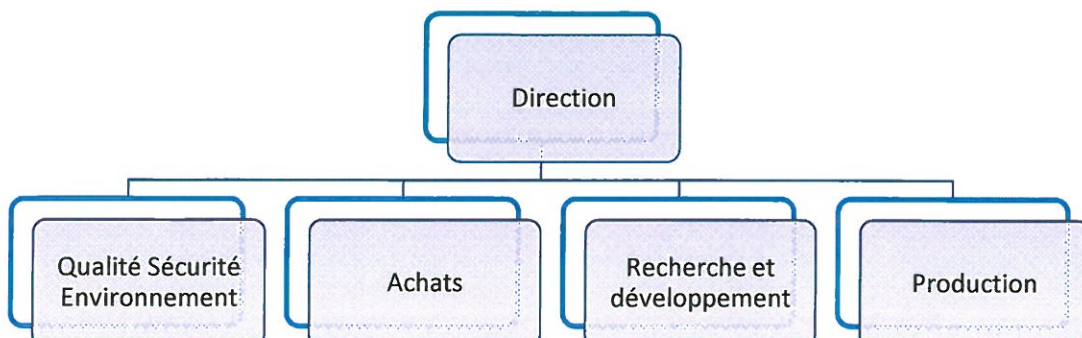
du label EIP (Entreprise Innovante des Pôles)



Nos valeurs

La satisfaction client, la performance process production et l'Humain.

Notre organisation



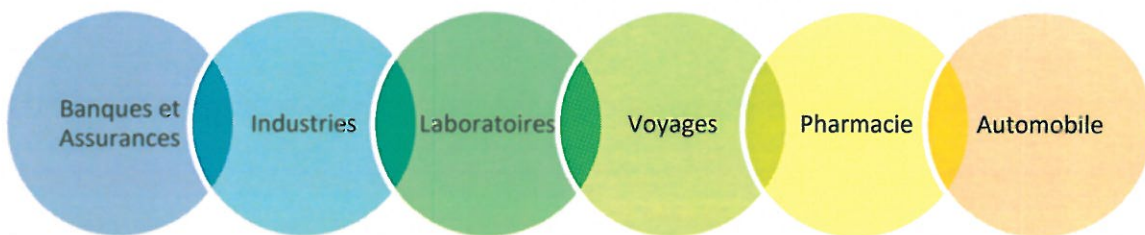
cb

Nos activités

- Fabrication de produits de communication en PVC souple et polypropylène : étuis pour cartes, housses, pochettes, classeurs, coffrets, porte-chéquiers, trousse et valisettes.
- Personnalisation par sérigraphie, offset, numérique ou marquage à chaud.



Nos secteurs d'activité



4. Périmètre opérationnel

La Communication On Progress (COP) couvre l'ensemble des activités de la société SIMON.

L'ensemble des activités de la société SIMON est sous contrôle opérationnel et financier.

5. Cotation des enjeux de développement durable

La société SIMON a sélectionné des enjeux de développement durable qui méritent plus particulièrement des efforts, parce qu'ils sont importants aux yeux de ses parties prenantes pour sa réussite commerciale et pour la conduite de ses affaires quotidiennes.

Trois enjeux ont été sélectionnés parmi les dix-sept proposés par les Nations Unies (Global Compact).

3 enjeux prioritaires pour 2019 et 2020



ODD 9 - BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION



ODD 12- ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES



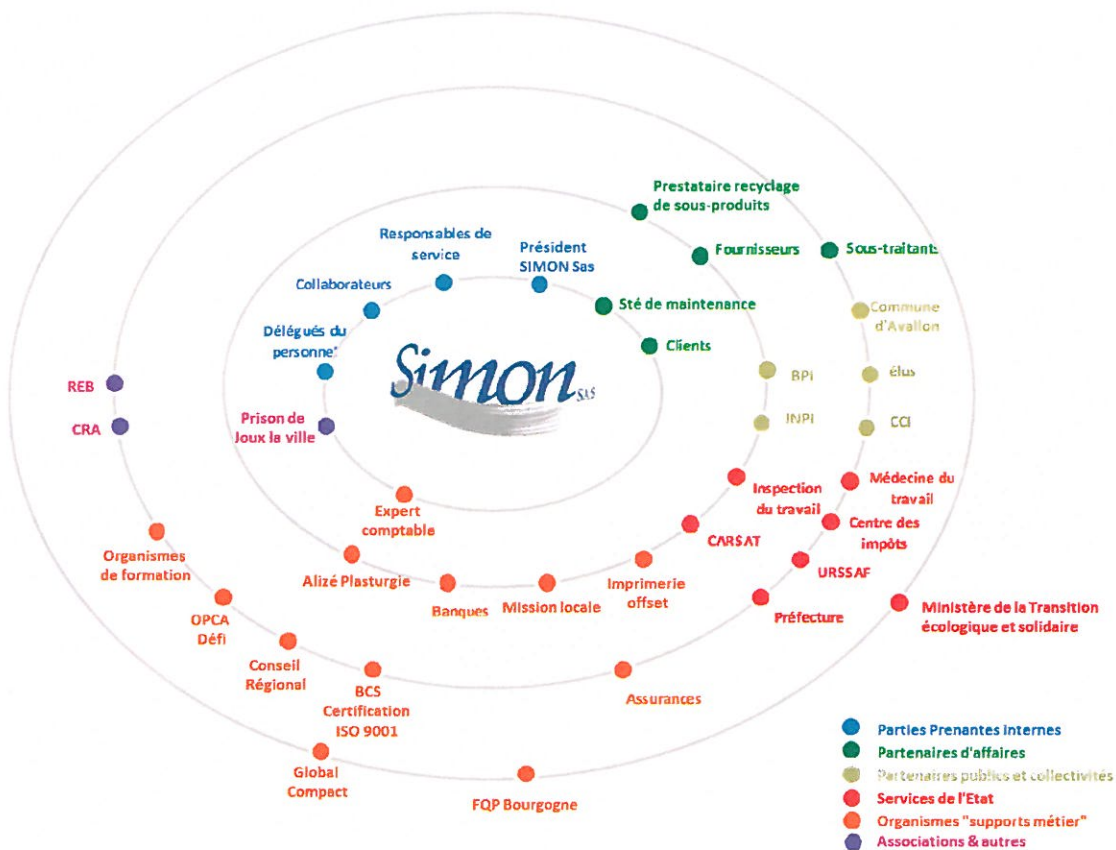
ODD 17 - DES PARTENARIATS EFFICACES ENTRE LES GOUVERNEMENTS, LE SECTEUR PRIVÉ ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le choix des trois enjeux de développement durable se base sur une analyse qui prend en compte :

- La stratégie de la société SIMON Sas,
- Les impacts, les risques et opportunités,
- Les enjeux sectoriels de la plasturgie,
- La réglementation,
- Les intérêts et attentes des parties prenantes prioritaires (Cf. §4. Cartographie des parties prenantes).

6. Cartographie des parties prenantes

La stratégie et les engagements de la société SIMON ont été établis en prenant en compte l'environnement dans sa globalité. Les parties prenantes qui interviennent dans les processus de décisions (influencent ou peuvent être influencées par les activités de la société SIMON) sont identifiées et priorisées pour déterminer la « sphère d'influence ». Ainsi, les attentes et exigences des parties prenantes prioritaires sont déclinées au travers des trois enjeux prioritaires de développement durable.



La société SIMON, planifie l'écoute de ses parties prenantes pour échanger avec elles et mieux appréhender leurs attentes, exprimées ou non. Cette écoute peut s'opérer sous différentes formes : rendez-vous, échanges téléphoniques, journées dédiées, questionnaires d'écoute, etc.

Les informations recueillies, sont prises en compte, analysées dans le cadre du système de management de la qualité ISO 9001 et font l'objet d'une revue méthodique pour décider des actions à mettre en œuvre.

7. COP 2019

| Axes stratégiques | Actions engagées | 2017 | 2018 | 2019 | Objectifs 2020 |
|---|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 1. Investir dans la recherche et l'innovation | Développer la nature et le nombre d'écoutes avec les parties prenantes pour déployer des coopérations/partenariats. | 11 | 32 | 31 | 20 |
| | Impliquer les collaborateurs dans des actions d'innovation participative pour améliorer les conditions de travail et la sécurité. | 1 | 7 | 7 | 8 |
| | Nombre de projets d'innovation en cours | 0 | 6 | 4 | 3 |
| 2. Agir en faveur d'une économie circulaire | Assurer la traçabilité des taux de recyclage/réutilisation des matières par un prestataire spécialisé. | Réalisé | Réalisé | Réalisé | / |
| | Développer de nouvelles bonnes pratiques d'éco-conception | 1 | 2 | 2 | 2 |
| 3. Développer des pratiques d'achats responsables | Prise en compte auprès de nos fournisseurs de leurs actions et performances RSE | 40% | 80% | 90% | 95% |
| | Promouvoir la démarche RSE auprès des parties prenantes pertinentes | 40 % (clients) | 100% (clients) | 100% (clients) | 100% (clients) |
| 4. Mobiliser nos parties prenantes et créer des partenariats | Créer des partenariats avec des industriels, des organismes scientifiques, de recherche,... (université, laboratoires, ...), afin de développer de nouveaux marchés en lien avec les objectifs de développement durable. | 4 | 9 | 10 | 10 |
| | Promouvoir la montée en compétence (nb de formations réalisées). | 3 | 6 | 5 | 5 |

8. Plan d'actions 2020

Les engagements 2020, se déclinent sur les quatre orientations stratégiques suivantes :

1. Investir dans la recherche et l'innovation
2. Agir en faveur de l'économie circulaire
3. Développer des pratiques d'achats responsables
4. Mobiliser nos parties prenantes et créer des partenariats

Un plan d'actions spécifique au contexte/enjeux et objectifs 2020 sera mis en œuvre.



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Trophées 2018 Responsabilité Sociétale des Entreprises

Par la présente, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté atteste que :

SAS SIMON, représentée par **Christophe BERTRAND**, Président
Est lauréate des Trophées de la Responsabilité Sociétale des Entreprises – Edition 2018
Catégorie : - de 50 salariés

Cette reconnaissance a fait l'objet au préalable d'une évaluation RSE (alignée sur les 7 questions centrales de la norme internationale ISO 26000 de 2010) réalisée par des consultants indépendants, experts en RSE. La qualité de la candidature du lauréat, a retenu l'attention du Jury composé des partenaires suivants :



Opération coordonnée par France Qualité Performance en Bourgogne-Franche-Comté

Trophées RSE 2018 - Initiative du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

www.bourgognefranche-comte.fr

Si vous souhaitez en savoir plus sur nos engagements et cibles fixées en matière de développement durable. Contactez nous : contact@simon-plastics.com

CB

Le comité de Direction assure le suivi du plan d'actions de développement durable pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Il se réunit chaque année pour assurer la mise en place et le suivi des actions décidées.

The logo for Simon SAS, featuring the word "Simon" in a blue, cursive-style font with "SAS" in a smaller, blue, sans-serif font to its right. The logo is set against a white circular background that has a slight shadow effect.

depuis 1962

SIMON Sas

Route de Sauvigny - BP136
89 204 AVALLON CEDEX

Tél. + 33 (0)3 86 34 10 47

www.simon-plastics.com